



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGORA DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

 **Vers une académie 100 % EDD**

Dossier de presse
24 juillet 2022

Edito

Depuis la rentrée 2019, chaque année, toutes les écoles et établissements scolaires de l'académie, élisent un éco-délégué par classe à partir du CM1, et un binôme d'éco-délégués par école et établissement. Dans les 14 bassins d'éducation de l'académie, ces éco-délégués élisent eux-mêmes un parlement territorial, nouvel acteur de la démocratie scolaire. Si la démarche est la même, les travaux qui sont menés dans chaque parlement s'appuient sur des enjeux de territoire identifiés par la communauté éducative et reposent sur les spécificités des territoires : façade maritime, ruralité, biodiversité, mobilités douces,... Le vendredi 24 juin 2022, l'académie de Lille a choisi de réunir ces parlements dans une Agora de l'Éducation au développement durable.

Nous avons souhaité convier à cet évènement de nombreux acteurs de l'État, des collectivités territoriales, du tissu associatif, pour réfléchir et construire avec nos élèves des solutions pour mener notre académie vers son objectif : devenir une académie 100 % développement durable.

Parce que l'éducation au développement durable ne constitue pas un savoir disciplinaire mais une éducation aux choix, reposant sur des compétences transversales, cette agora du développement durable ouvrira la réflexion aux autres domaines. Le sport, la santé, les arts, l'international seront présents.

Cet évènement emblématique se déroulera au Louvre-Lens, musée national, haut lieu de la culture, à la fois ancré sur son territoire et ouvert sur l'extérieur, et partenaire précieux de nos écoles et établissements. Ce n'est pas un hasard.

Valérie Cabuil
Rectrice de l'académie de Lille

Programme de l'Agora de l'EDD 24 juin 2022

Tout au long de la journée, les participants seront accueillis, guidés, et accompagnés par les étudiants de BTS du lycée Savary d'Arras.

10h00 : Première édition du parlement des éco-délégués

En vue de nourrir un plan stratégique 100% EDD 2022-2025, le parlement académique des éco-délégués s'articulera autour de 9 commissions :

- Biodiversité
- Déchets/ recyclage
- Sport/ santé
- Égalité Filles/Garçons
- Mobilité
- Alimentation durable
- Énergie
- Climat
- Eau – Milieu Marin

190 éco-délégués, des écoles, collèges et lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles, réfléchissent, échangent, débattent et construisent des propositions, à travers différentes commissions réparties dans le musée.

Les groupes sont animés par un élève élu au CAVL ou au CNVL, ainsi que par un expert thématique (Naussica, DREAL,...).

10h00 : Réflexion des professionnels du territoire

Des groupes de travail rassemblant professionnels des services de l'État, des collectivités, du monde associatifs s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- 100% EDD et 100% EAC (éducation artistique et culturelle)
- Ouverture internationale
- Labellisations
- Parcours Avenirs
- Formations
- Pilotage
- Démocratie élève
- Partenariats
- Communication

250 professionnels et acteurs de nos territoires réunis autour de problématiques communes.

Les élèves du collège de Frévent animeront des web TV durant les commissions.

15h : Restitution artistique des commissions

Une restitution, réalisée par Ophélie Glorieux, prendra la forme d'un sketch note d'un mètre sur trois, afin de cerner et représenter les essentiels.

15h 00 : Visite du musée

Les élèves ayant participé aux commissions pourront visiter le musée et participer à des ateliers culturels organisés par le Louvre Lens.

16h30 : Remise des prix de l'action éco-délégués

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse lance, en partenariat avec Bayard Presse et pour la 2e année consécutive, un concours pour encourager et valoriser les actions engagées par les éco-délégués en faveur du développement durable.

La première sélection est académique : le jury académique sélectionne un lauréat par catégorie dans chaque académie

Dans la catégorie école : Ecole Roger Salengro de Lewarde

Dans la catégorie collège : Collège Pierre Cuallacci de Frévent

Dans la catégorie lycée : Lycée Savary Ferry d'Arras

Coup de coeur académique : IME les Marmousets de Brébières

Pendant cette journée, sur le parvis du Louvres Lens, **300 élèves** participeront à des courses d'orientation.

Des animations théâtrales et musicales autour de la question de la nécessaire écologique.

Une académie qui accompagne et forme ses élèves : les éco-délégués

Près de **32 000 éco-délégués** lycéens contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique.

Les instances collégiennes et lycéennes (CVC, CVL, CAVL, CNVL), ainsi que les Maisons des lycéens encouragent l'engagement en faveur du développement durable en identifiant un binôme paritaire d'éco-délégués volontaires pour proposer des actions au sein du collège et du lycée et/ou en lien avec les autres établissements du territoire.

Ces binômes d'éco-délégués sont élus, au collège et au lycée parmi les membres des instances collégiennes et lycéennes.

Être éco-délégué de classe, c'est

- Être un élève respectueux de l'environnement et montrer l'exemple
- Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installer des poubelles de tri des déchets de la classe, etc.)
- Être force de proposition (proposition d'initiatives et d'actions, comme les «marches vertes», etc.)

Être éco-délégué d'établissement, c'est

- Porter des projets pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir des actions ;
- Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs ;
- Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation ;
- Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades.

Des parlements d'éco – délégués

Afin de faciliter les dynamiques collectives et d'inscrire l'action des éco-délégués dans un territoire, l'académie de Lille initie la création de parlements de bassin.

Une assemblée de **140 éco-délégués** (écoles, collèges, lycées) issus des 14 bassins de l'académie constituent ces parlements :

- Une assemblée force de proposition en lien avec le CAVL,
- Une assemblée pour enrichir les réflexions de territoires : les membres du parlement bénéficient d'apports d'experts et de chercheurs sur la mise en œuvre de la transition écologique,
- Une assemblée parlementaire : les différentes commissions thématiques réalisent un recueil de propositions.

Actuellement, cette dynamique se met en place sur l'ensemble de nos 14 bassins de l'académie.

- Pour lancer une dynamique de territoire.
- Pour se mettre en démarche de développement durable : démarche collective, qui part des besoins du terrain (besoins des élèves), pour faire évoluer les pratiques pédagogiques, éducatives, managériales.
- Démarche pour faire évoluer l'école, dans ses infrastructures, dans l'utilisation d'outils modernes.

Parlement des éco-délégués du bassin Artois-Ternois

Le 6 mai, au lycée Savary d'Arras, des représentants des éco-délégués de tous les établissements du bassin Artois-Ternois se sont réunis le 6 mai, accompagnés par leurs référents développement durable. 150 personnes se sont rassemblées et une cinquantaine d'écoles ont participé à la journée.

La journée s'est articulée autour :

- d'ateliers créatifs autour des 17 objectifs du développement durable (biodiversité, éco mobilité, bien-être et santé, égalités, solidarités, consommation responsable, justice scolaire, cadre de vie, conditions d'apprentissage, logo et communication) ;
- de pitches autour des projets innovants présentés sous forme de défis via la webradio et la webtv ;
- et de partage de défis entre établissements à développer pour l'année scolaire prochaine.

Une académie qui valorise ses établissements : Label E3D

« La labellisation « E3D » (École ou Établissement en démarche globale de développement durable) développée par le ministère reconnaît et encourage les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de DD, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. »

Peut être considéré comme « E3D » tout établissement scolaire ou toute école engagé dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes :

- Enseignements ;
- Vie scolaire ;
- Gestion et maintenance de la structure ;
- Ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

La démarche « E3D » peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.

Le dernier bilan annuel réalisé en 2021, fait apparaître **659** écoles, **121** collèges et **58** lycées de l'académie de Lille, labellisés E3D.

Comment obtenir le label E3d ?

L'école ou l'établissement sollicite le label auprès des autorités académiques, auprès de la mission académique EDD du rectorat. Une commission académique étudie les demandes de labellisation.

La demande de labellisation est simplifiée, le dossier peut être déposé en ligne à toute période de l'année.

Une académie qui accompagne ses personnels

Pour répondre à la démarche EDD, un réseau de professeurs référents académiques se constitue dans le premier et le second degré. Ils ont pour mission d'accompagner les écoles et les établissements qui souhaitent être labélisés.

Les professeurs référents disposent de ressources (le vademecum EDD) et des formations sont organisées au sein de l'académie.

- Des formations académiques autour de dispositifs nationaux ;
- Des formations pour accompagner les référents territoriaux (IEN, enseignant et chef d'établissement pour chaque bassin) ;
- Des formations pour accompagner les labelisations E3D ;
- Des formations thématiques autour de la biodiversité, la qualité de l'air, les sciences participatives... ;
- Des formations transversales incluant des notions d'EDD.

Cela correspond à plus de **250 journées stagiaires**.

En effet, la démarche EDD fait émerger des besoins en formation spécifiques. L'école ou l'établissement peut se rapprocher des services académiques de formation et du coordonnateur académique EDD pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux.

Une académie qui favorise la diversité des projets

Des dispositifs nationaux et académiques riches de sens pour les élèves : les Aires Educatives, les sciences participatives (Plastique à la Loupe, vignature), Mobilise-toi pour ton territoire (M3T), Graines de Reporters scientifiques, etc.

Les Aires (terrestres – Marines) éducatives

Pour sensibiliser nos élèves à la préservation de la biodiversité, le ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec l'Office français de la biodiversité propose la démarche «aires éducatives». Elles confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain etc.

Il s'agit de :

- Créer un conseil des enfants pour discuter de la gestion de l'aire terrestre éducative ;
- Délimiter une zone terrestre de petite taille, support pédagogique du projet ;
- Faire un état des lieux approfondi de l'aire terrestre éducative ;
- Réaliser des sorties pédagogiques et rencontrer des professionnels du territoire et les porteurs de savoirs locaux ;
- Proposer et mettre en œuvre des actions de préservation de la biodiversité ;
- Faire une demande de labellisation du projet aire terrestre éducative.

Zoom le projet AME de l'école Louis Pasteur à Wimereux

Les CM2 de l'école Pasteur se sont engagés dans le projet « AME » en 2017. Ce projet, qui est né aux îles Marquises, a pour but de sensibiliser les élèves à la protection de leur environnement proche en « s'appropriant » une parcelle de littoral (en l'occurrence le site de la « pointe aux oies à Wimereux »). L'objectif peut être résumé en une phrase : « mieux connaître pour mieux protéger ».

Ainsi, depuis cinq ans, les élèves de CM2, accompagnés d'une animatrice Environnement et Développement Durable à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, font vivre ce projet pour conserver la labellisation « AME » au travers de sorties, de visites, d'activités diverses et de rencontres.

Quelques exemples d'activités qui ont ponctué ces cinq années de participation :

- Exploration sensorielle sur le site de la pointe aux oies ;
- Intervention d'un technicien de Véolia pour vérifier la qualité de l'eau qui s'écoule sur le site de la pointe aux oies ;
- Intervention d'enseignants de la station marine de Wimereux sur les algues que l'on trouve sur notre site.

Plastique à la loupe

Plastique à la loupe est une opération pédagogique proposant aux élèves de contribuer à l'état des lieux de la pollution plastique des plages et berges de la France métropolitaine.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre La Fondation Tara Océan et le ministère de l'éducation nationale.



Les petits explorateurs des Espaces Naturels du Nord...

L'objectif principale est de faire découvrir aux élèves des écoles primaires un Espace Naturel du Nord de leur territoire afin qu'ils en deviennent les ambassadeurs.

Les élèves bénéficient d'un projet sur une année scolaire (soit entre 6 et 8 animations), assurées par un animateur nature du Département afin de découvrir l'espace naturel, sa faune et sa flore.

Le projet se conclut par une rencontre interscolaire afin d'échanger et de comparer les espaces naturels visités par les différentes classes. La classe accueille une classe d'un autre arrondissement afin de découvrir son espace naturel et inversement.

Durant cette rencontre, ce sont les enfants qui animent des activités qu'ils ont créées, sur leur Espace Naturel.

Les sciences participatives pour mieux connaître la pollution marine

Au collège Jean Moulin de Berck-sur-mer, le sujet de la pollution marine concerne et interpelle toute la communauté éducative et s'inscrit dans l'ensemble des enseignements. Intéressés et soucieux de ce problème, les élèves ont rejoint le programme Plastique à la Loupe porté par la fondation Tara Océan. Ce programme de sciences participatives a pour but d'enrichir la connaissance scientifique sur la pollution en mer et en rivière. Des déchets de différentes tailles sont récoltés : des prélèvements de sable sont réalisés dans des bandes de terrain délimitées, le sable est ensuite plongé dans l'eau pour récupérer les objets plastiques qui flottent. Les élèves sont toujours impressionnés par la présence de micro déchets plastiques dans le sable. Ensuite, ils trient les déchets et envoient leurs résultats aux scientifiques de la fondation Tara océan.

Les chercheurs répondent aux questions des élèves, de l'application pratique du protocole aux solutions pour réduire cette pollution, lors de visioconférences.



Contact presse

Olivia Gosset

Service communication

Rectorat de l'académie de Lille

144 rue de Bavay, Lille

03 20 15 60 92